

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 7 mars 2013**



Présents

Exécutif	MM. Marc Michela Alain Corthay Etienne Murisier	maire adjoint adjoint
Bureau du Conseil	MM. François Mégevand Yannick Dupraz Mme Coranda Pierrehumbert	président vice-président secrétaire
Conseillers-ères municipaux-ales	Mmes Julia Collis, Corinne Ménétrety, Ania Schwab, Valérie Sella MM. André Favre, Jean-François Jordan, Jacques Petitpierre, Léon Piller, Florio Togni	Jean-Baptiste Leclercq,
Personnel communal	M. Michel Vazquez	secrétaire général
<u>Absent-e-s excusé-e-s</u>	Mmes Jennifer Gabaz, Isabelle Meier	conseillères municipales

ORDRE DU JOUR

1. Présentation de l'état d'avancement de l'aménagement de Berthet par notre mandataire, Claude Meylan, architecte
 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 janvier 2013
 3. Communications du Bureau du Conseil
 4. Communications du Maire
 5. Rapports des commissions
 6. Rapports des représentants au sein des commissions externes
 7. Divers.
-

Le Président ouvre la séance à 20h15.

1. Présentation de l'état d'avancement de l'aménagement de Berthet par notre mandataire, Claude Meylan, architecte

Le Maire souhaite la bienvenue à Mme Anne-Rachel Tisseyre et M. Eric Fino du Comptoir immobilier, ainsi qu'à notre architecte, M. Claude Meylan.

Anne-Rachel Tisseyre précise que M. Fino est en charge de la vente et commercialisation PPE, en partenariat avec M. Burri de la Régie du Centre. Pour sa part, elle s'occupe du pilotage et développement du projet avec M. Meylan. Quelques petites modifications ont été apportées sur les aménagements extérieurs.

Claude Meylan projette des plans actualisés et indique qu'ils arrivent à bout touchant des aménagements extérieurs. La végétation qui va être plantée (arbres) correspondra aux Fr. 45'000.- exigés par l'Etat en compensation de l'abattage des arbres. La structure de la couverture de la rampe du parking sera si possible légère et végétalisée pour une meilleure intégration, en faisant attention à ce que la végétation ne tombe pas sur la rampe selon les saisons. Quelques aménagements sont modifiés - notamment aux sous-sols - et le choix des matériaux se fait avec les acquéreurs des appartements PPE, pour répondre à leurs souhaits.

En réponse à diverses questions, les différences de forme de certaines fenêtres - sur l'ancien bâtiment transformé - découlent d'impératifs de conservation exigés par le service des Monuments et des Sites de l'Etat. Concernant les murs qui masquent les côtés des balcons du nouveau bâtiment PPE, ceux-ci permettront aux propriétaires de les transformer facilement en véranda fermée s'ils le souhaitent ; par ailleurs, il est prévu d'apposer de la végétation sur ces murs, pour les rendre plus agréables visuellement.

Au niveau du planning, le chantier a pris 1 bonne semaine de retard à cause de la neige, mais ils s'activent pour limiter cet impact. Une organisation serrée va être mise en place - surtout en été, période habituellement difficile - pour être prêts en octobre comme prévu. La végétation sera plantée cet automne.

Anne-Rachel Tisseyre détaille les objectifs cibles des états locatifs. A titre d'exemple, le 5 pièces du rez avec jardin de 200 m² sera à Fr. 2'755.-, montant auquel il faut rajouter Fr. 185.- / mois de charges et Fr. 150.- / mois par place de stationnement, soit Fr. 3'090.- au total.

Au niveau de la PPE, **Eric Fino** précise que 2 conventions de réservation sont signées - en attente des promesses définitives qui devraient intervenir dans les 15 jours au plus tard, 2 promesses de vente ont été signées fin février pour deux autres appartements et des personnes sont intéressées pour les 2 derniers logements encore libres ; une personne qui avait préalablement signé la promesse d'achat s'est désistée. De la publicité est régulièrement insérée et les objets ont été proposés à une grande quantité de clients potentiels.

Pour la mise en location, la liste des locataires potentiels sera fournie par la Commune, rapporte **Anne-Rachel Tisseyre** ; le début de l'opération est programmé pour fin mars, l'entrée des locataires étant prévue en octobre. **Le Maire** précise que la priorité sera accordée dans un premier temps aux personnes ayant un lien direct avec Meinier (environ 140 personnes) -

comme pour le Centre du village, quitte à contacter les autres ensuite (environ 110) si tous les logements ne trouvent pas preneurs.

Concernant les finances, continue **Anne-Rachel Tisseyre**, la quasi totalité des adjudications est effectuée. A l'heure actuelle (mars 2013), la marge de manœuvre au niveau des divers et imprévus est assez étroite, mais il n'y a pas de dépassement supplémentaire par rapport à ce qui avait été annoncé en avril 2012 ; l'augmentation du coût est toujours de Fr. 754'000.- sur le crédit de 7 millions voté en 2010, malgré les nombreuses contraintes techniques liées à ce qui nous a été demandé pour la transformation de la maison Berthet et aux contraintes environnementales pour la partie énergétique, entre autres. Les objectifs de rendement général sont donc maintenus (7% pour la partie locative et marge nette de 15% pour la PPE). Le coût annuel est de Fr. 6'256.- / pièce pour l'immeuble locatif ; mis en comparaison avec celui des logements en loyer libre au Centre du village (environ Fr. 5'300.-), c'est tout à fait correct pour un ancien bâtiment transformé, le coût de construction étant toujours plus élevé, précise **le Maire**.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 janvier 2013

Le procès-verbal est approuvé, avec les suppressions (mots en ~~italique barrés~~) et les adjonctions (mots en **gras soulignés**) suivantes :

- **Alain Corthay** demande une 1^{ère} correction, en page 3, point 1, dernière phrase du 6^{ème} paragraphe :
 - ➔ «...; il serait d'ailleurs judicieux d'organiser une soirée de discussion avec les autres membres **de l'Association des Jeunes de Meinier** et la commission ad hoc du Conseil municipal. ».
- 2^{ème} correction d'**Alain Corthay**, page 3, point 1, dernier paragraphe :
 - ➔ « Attention à ne pas trop isoler ce local, car ~~un champ de contrôle plus limité ou éloigné~~ **de** leurs activités risqueraient de déboucher sur davantage d'incivilités. ».

3. Communications du Bureau du Conseil

a) **Décision de l'ACG (Association des Communes genevoises)**

En Assemblée générale, l'ACG a décidé d'octroyer une subvention de Fr. 50'000.- à la Ville de Genève, via le Fonds intercommunal, à titre de participation à l'organisation de la 7^{ème} conférence européenne des villes durables, indique **le Président**.

Le Maire rappelle que si le CM (Conseil municipal) est contre un tel versement par le Fonds intercommunal - qui est alimenté par divers biais, une résolution doit être votée dans les 45 jours qui suivent la réception de cette décision. Pour valider le recours, il faudrait ensuite que 2/3 des CM genevois se soient opposés à cet objet.

Personne ne manifeste d'opposition.

4. Communications du Maire

a) CMNS (Commission des Monuments, de la Nature et des Sites)

Le Maire fait circuler le rapport de législature 2006-2010 de la CMNS ; il sera à disposition de ceux qui souhaitent le consulter à la Mairie.

b) PDCn (Plan directeur cantonal)

Comme déjà annoncé, le Grand projet (anciennement appelé PSD) de la Pallanterie a été mis en retrait pour l'instant. Le Conseiller d'Etat, François Longchamp, a très bien informé sur le remaniement opéré, en réponse aux remarques des communes. Voici les points retenus pour Meinier :

- La carte du schéma directeur cantonal a été complétée par la mention du projet d'extension de la zone d'activités de la Pallanterie, en réponse au souhait communal ;
- Le Grand projet de la Pallanterie, après une première phase d'étude, est placé en seconde priorité, la reprise des études permettra le moment venu de préciser la capacité d'accueil, la qualité urbaine à rechercher, les relations avec les villages, ainsi que les infrastructures de mobilité à mettre en place sur un périmètre élargi ;
- La traversée du lac est un projet en information préalable ; elle doit être précédée par un élargissement de l'autoroute de contournement actuel. Son tracé, la position des jonctions, ainsi que les mesures d'accompagnement, restent donc à préciser.

Le PDCn sera adopté directement - sauf avis contraire - par le Grand Conseil cet automne sauf erreur, et non plus soumis aux conseils municipaux, puisqu'il a déjà fait l'objet d'une procédure. Il n'est plus question de 50'000 habitants, mais d'un potentiel de ce nombre-là. L'ex-PSD de la Pallanterie - dont la fiche est distribuée à l'assemblée - devra être repris depuis le début dans quelques années, plus aucune étude n'est en cours pour l'instant. Les candidats ont été payés pour la première partie de ce travail et leur tâche s'arrête là.

c) Gillioz

Comme cela a été discuté en commission BAM, l'hoirie avait proposé d'offrir une partie de sa parcelle (proche de la Mairie) à la Commune, en échange du déclassement de l'autre. Renseignement pris à l'Etat, cette option paraît compliquée - surtout après la votation de ce week-end - et tout déclassement doit faire l'objet au préalable d'une inscription dans notre Plan directeur communal. Puisque ce dernier avait été approuvé en 2006 et qu'il doit être refait tous les 10 ans, il faudra le remettre à jour prochainement - ce qui prend environ 2 ans, en vérifiant ce qui a été effectué, ce qui doit encore être fait ou abandonné, notamment pour la partie du Plan directeur des chemins pour piétons. Avec le concours de Pascal Tanari, une commission élargie sera formée - avec la commission Bâtiments & Aménagement, pour se pencher sur ce dossier et l'actualiser d'ici la fin de la législature, soit pour fin mai 2015. Le Maire prévoit de démarrer ce travail en septembre 2013. Les conseillers intéressés peuvent déjà s'annoncer auprès de Michel Vazquez, sachant que des informations régulières seront données à l'ensemble du Conseil pour ceux qui n'y participeront pas.

d) Parking du Chat

Il est tout d'abord rappelé que la gratuité du parking a été prolongée de 1h00 à 1h30, pour permettre aux personnes qui mangent au restaurant ou se rendent au culte - entre autres - d'en profiter. Le tarif est ensuite de Fr. 1.- pour 2 heures de stationnement, Fr. 3.- pour 3 heures et Fr. 1.- par heure supplémentaire. Il rappelle que des cartes à Fr. 5.- pour 24 heures sont disponibles pour les sociétés meinites, sur demande à la Mairie ; le Ski club et le Chœur en ont déjà bénéficié par exemple.

André Favre rappelle que l'Exécutif avait annoncé la gratuité du parking pour les grandes manifestations organisées par la Commune. Pourquoi dès lors ne pas accorder cette gratuité pour les manifestations importantes de grandes sociétés meinites, comme les répétitions ou les représentations des 3 Coups par exemple, au moins une fois par année. Après discussion de l'assemblée, il est convenu de ne pas accorder d'exceptions de ce genre. En effet, cela se justifie pour les manifestations communales, car elles concernent toute la population, alors que ce n'est pas le cas pour les sociétés meinites. Par ailleurs, il ne serait pas correct d'accorder des privilèges aux grandes sociétés et non aux petites ou moyennes. Enfin, chacun de nous paie pour se parquer lors des diverses manifestations des communes voisines ou du canton, c'est simplement une habitude à prendre à Meinier, où nous avons jusqu'ici le privilège de profiter de la gratuité du stationnement. Le préau de l'école n'est plus compatible non plus avec un stationnement de véhicules, car cela représenterait un risque trop important pour les enfants qui utilisent tous les jours les jeux qui empiètent désormais sur cette zone.

e) Contournement du village

Etienne Murisier signale qu'une commission des Routes élargie au Conseil va être organisée, pour la présentation par Trafitec de son rapport et pour discuter du sujet. La date sera communiquée en temps voulu. Il rappelle que M. Savary a étudié l'impact que les diverses variantes auraient sur les communes de Gy et Jussy.

f) Finances communales

Les recettes fiscales 2012 sont moins élevées que ce que nous espérions, selon les dernières estimations reçues de l'Etat, avertit **le Maire**, qui en dira plus après avoir présenté le dossier en commission des Finances. Toutefois, l'augmentation de la population au Centre du village n'a pas été prise en compte, alors que ce point a été signalé au Service de surveillance des communes, qui ne savait pas que Meinier était la commune avec le plus fort taux de construction du canton en 2012 - au prorata de sa population. Il explique qu'un courrier va être envoyé au Directeur des Services financiers pour lui demander des explications et voir s'il est possible de remonter le résultat de ces comptes. Il rassure toutefois le Conseil en précisant que la provision pour pertes sur débiteurs nous permettra de combler facilement cette différence dans les comptes et que si nous parvenons à vendre tous les appartements à Berthet, cette recette constituera une marge de manœuvre supplémentaire.

g) Jeunes citoyens

Alain Corthay explique que l'Exécutif et la commission PEEJ ont reçu les jeunes citoyens qui atteignent leur majorité en 2013 ; sur un total de 18 jeunes, 8 étaient présents et un s'était excusé, ce qui est tout à fait correct. Les projets et le fonctionnement de la Commune leur ont été expliqués. **Etienne Murisier** rajoute que la suite de la soirée était très intéressante, avec la très bonne présentation du parcours professionnel du professeur Courtil, qui a réussi à refaire marcher un rat ayant la moelle épinière sectionnée, ce qui redonne un

espoir énorme pour les personnes paralysées. Ensuite, un ancien ministre sous la présidence Chirac, algérien d'origine, a expliqué qu'il a vécu avec ses parents illettrés à 1h30 d'ici dans une maison sans eau ni électricité ; il a expliqué son parcours de vie étonnant de manière très forte et captivante. La soirée s'est conclue par la prestation d'un humoriste très sympathique. En bref, ce sont toujours des moments formidables, confirme **Yannick Dupraz**, également présent. Ces parcours sont très motivants pour les jeunes. Concernant le professeur par exemple, il ne savait pas trop que faire de sa vie professionnelle, lorsqu'à l'occasion d'une conférence sur le comportement humain dans l'espace, une personne en chaise roulante lui a dit qu'il était ravi que les gens aillent dans l'espace, mais que d'autres pendant ce temps étaient en chaise roulante. Cette simple phrase l'a poussé à se lancer dans la recherche de solutions pour les personnes atteintes de paralysie, concluant à l'attention des jeunes que "tout est possible".

h) Subventions aux associations

Alain Corthay met en circulation un document décrivant l'utilisation qu'a faite une association des subventions qui lui ont été accordées.

i) Centre du village

Groupe de référence

Il continue sur sa lancée en racontant la soirée du 2 mars, lors de laquelle les habitants se sont inscrits dans les groupes de travail formés, soit :

- groupe d'activités intergénérationnelles
- groupe sécurité (mobilité dans et autour du centre)
- groupe panneau d'affichage et échange de services
- groupe aménagements communautaires
- groupe rencontres et évènements.

Les idées concrètes émanant de ces groupes seront retravaillées en collaboration avec les diverses commissions du Conseil municipal. Un point de situation permettra, en principe, d'y voir plus clair lors d'une prochaine réunion en juin. Brigitte Aellen a également fait des propositions concrètes :

- installation d'une boîte d'échange, style caissette à journaux, dans laquelle les personnes pourront déposer des jeux ou autres objets qui ne les intéressent plus, pour les mettre à disposition d'autres personnes à qui ils pourraient convenir ;
- transats en été sur le parc du centre du village ;
- bibliothèque d'échange installée devant son bureau.

Julia Collis signale qu'une boîte d'objets trouvés a également été installée. **Coranda Pierrehumbert** a constaté à Londres que certaines cabines téléphoniques ont été transformées en boîtes d'échange d'objets, très sympathiques.

Corinne Ménétreay a vu qu'un souhait avait été émis pour installer un jardin potager et se demande dans quelle mesure ce serait réalisable. **Alain Corthay** lui répond que des propositions concrètes sont attendues, mais ce serait possible sur une palette pendant la belle saison, à voir. Des serres sur les toits existent ailleurs en zone urbaine - vu à la télévision, rajoute **le Maire**.

Signalétique

Des caissons lumineux vont être posés pour mieux indiquer le parking, indique **Etienne Murisier**. Des totems assez haut - style zone de la Pallanterie - seront aussi implantés pour informer sur la présence des commerces, etc. Il a assisté ce matin à une séance pour régler les aménagements encore en suspens au Centre du village, hormis les lampes "tortues" pour lesquelles une proposition doit encore nous parvenir.

5. Rapports des commissions

a) Finances (FIN)

Rendez-vous est pris dans 15 jours pour l'examen des comptes, signale **Jean-François Jordan**.

b) Santé-Social & Aide au Développement (SAD)

De son côté, **Julia Collis** confirme également la réunion de cette semaine, lors de laquelle ils ont discuté du groupe de référence déjà évoqué. La sortie des aînés est quant à elle fixée au 6 juin.

c) Environnement, Routes & Agriculture (ERA)

Le chemin de la Motte, abîmé par les fortes pluies et le gel cet hiver, a subi des travaux, rapporte **Léon Piller**. Un sac d'évacuation a été posé et le tapis a été refait. Nous avons le même problème à deux endroits différents sur la route de Covéry, les travaux sont en cours.

L'élaboration du règlement des déchets est quasi terminée, une dernière lecture se fera au Conseil lors de la prochaine séance.

Concernant le chemin des Foulis, dont les trous vont être rebouchés, en cas de nouveaux dégâts occasionnés par son utilisateur principal - connu de tous, la remise en état lui serait facturée.

À Rouelbeau, un habitant se plaint de la circulation excessive aux chemin des Combes, des Champs-de-la-Grange et du Bouchat. La commission a proposé de lui répondre d'attendre la fin des travaux à Vésenaz, pour poursuivre si nécessaire les démarches relatives aux aménagements à apporter.

Déchetterie Gy 49 : le chalet a été livré, monté et inauguré avec un petit apéritif hier. M. Daniel Portal, qui était responsable du tri des déchets chez Induni, sera en poste les mercredis après-midi et samedis toute la journée, aux heures d'ouverture annoncées, pour aider les personnes à la gestion des déchets, précise **Etienne Murisier**.

Vy-la-Tour : le mur est délabré et s'écroule toujours, rajoute **Léon Piller**, les propriétaires n'étant pas d'accord de le remettre en état.

La fontaine à la montée du Carre d'Amont a été débouchée.

Yannick Dupraz proposait de donner un nom à chaque fontaine, au nombre de 12 sur Meinier et 17 bassins.

d) Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse (PEEJ)

Les promotions sont en cours d'élaboration, dicit **Florio Togni**. La première action de l'Association des Jeunes de Meinier consistera en un concert donné ce samedi 9 mars.

e) Sports, Culture & Loisirs (SCL)

Trois réunions ont eu lieu en 2013 poursuit **André Favre**.

Le concert de samedi a déjà été annoncé par Florio Togni.

Il y aura également une célébration du 150^{ème} du noyer le 28 septembre, en même temps que la fête des pompiers, qui se présentera sous une forme différente de l'ancienne Fiesta d'automne. Davantage d'informations seront données d'ici fin juin.

Thierry Meury sera présent et se chargera du discours officiel du 1^{er} Août.

Une animation musicale est prévue dans le village dans le cadre du Marathon de Genève, à négocier avec la messe.

Un tournoi international juniors B (- de 17 ans) de football aura lieu le 14-15-16 juin, sauf erreur. Il exprime l'avis de la commission : le tournoi avait été lancé en 1999 et avait eu un gros succès, avant une cessation de cette activité en 2003. Une nouvelle équipe se lance dans cette organisation, avec 8 équipes prévues dont 5 étrangères, 3 suisses et celle de l'USM (joueurs St-Paul + USM). Les finances communales sont limitées et nous ne pouvons donc pas subventionner ce groupe privé, selon information reçue du Maire. Il rappelle que Fr. 3'000.- avaient été versés à l'époque (1999-2003), en mettant à disposition des organisateurs des installations bien plus complètes au centre du village (terrain, buvette du stade, cuisine et salle communale, salle de gym et vestiaires) que celles du CSR (terrain et vestiaires seulement), ce qui occasionne un surcoût et des investissements autrement plus importants pour les nouveaux organisateurs. Il aimerait donc que la commune revoie sa position, d'autant plus qu'en discutant avec M. Marcel Goehring dimanche, Conseiller administratif à Collonge-Bellerive, ce dernier lui a indiqué qu'un tournoi d'une telle ampleur méritait le soutien des communes. Il reconnaît qu'étant donné qu'aucune inscription définitive d'équipes n'étant encore validée, il est difficile pour les Communes de s'engager.

Le Maire ajoute qu'une demande écrite leur a été demandée lors d'une rencontre, le budget estimé étant de Fr. 60'000- à 70'000.-, mais ils n'ont aucun sponsor ni équipe annoncée formellement, ce qui ne facilite pas les choses. Une lettre de soutien leur a toutefois été envoyée pour les aider à recevoir une subvention de la Loterie romande et de l'Etat de Genève. Nous leur avons confirmé que les infrastructures existantes seraient mises à disposition gratuitement, alors que nous les louons normalement pour les autres groupements ou entreprises.

f) Bâtiments & Aménagement (BAM)

Corinne Ménétreay résume les points discutés lors des 2 dernières séances de la commission, dont l'une consistait en la tournée des bâtiments communaux :

Salle de gymnastique : les pommes de douches ont été changées dans les vestiaires.

Voirie : l'abri PC a été rangé et nettoyé.

Division moyenne de l'école : il y a des infiltrations d'eau dans le corridor, à régler au printemps prochain après le dégel.

Ancien local de la petite enfance : les petits WC ont été remplacés par des modèles pour adultes.

Immeuble de la Poste et cabane en bois à repeindre, à voir avec la Régie.

Projet d'immeuble à côté de la voirie : le propriétaire a été contacté pour adapter la hauteur de l'immeuble projeté au même niveau que ceux du village et pour l'allonger du côté du centre du village.

Le plafond de l'ancien local de vote a été repeint et nous attendons sa nouvelle affectation pour repeindre les murs. **Etienne Murisier** exprime le souhait qu'ils soient repeints rapidement, car la commission prévoit peut-être de l'utiliser pour le 150^{ème} du noyer.

g) Information, Communication & Votations (ICV)

Un panneau d'affichage - du même type que celui qui est vers la Poste - va être posé vers le bâtiment collectif au Centre du village, indique **Jacques Petitpierre**. L'écran d'informations à l'entrée du bâtiment susmentionné, sera installé juste en face, car la porte de l'espace santé-social le masque quand elle reste ouverte. Il sera ensuite activé, Brigitte Aellen, Michel Vazquez et lui-même ayant été formés pour la gestion des données présentés sur ce support.

Le bulletin communal du printemps va être distribué sous peu. Il comprend entre autres une interview des gérants du restaurant le Tilleul. La plaquette du Centre du village est toujours en cours d'élaboration.

A titre personnel, **Alain Corthay** trouve qu'il serait judicieux de déménager le local de vote au Centre du village, ce qui serait favorable en terme de liens avec la population et le restaurant.

h) Réclamations (REC)

Rien à signaler, selon **le Président**.

6. Rapports des représentants au sein des commissions externes

a) Groupement du CSR (Centre sportif de Rouelbeau)

Jean-François Jordan confirme que le Groupement, comme la Commune, est prêt à soutenir le tournoi juniors B prévu et met, comme indiqué par le Maire, les infrastructures existantes à disposition sans frais. L'apport financier éventuel sera apporté sous réserve d'une demande écrite et si le tournoi a bien lieu.

Au niveau des aménagements extérieurs, l'illumination des accès au CSR et au restaurant sera amélioré.

Les comptes et dépenses, bien inférieures à ce qui était prévu, seront discutés en même temps que la lecture des comptes de la Commune.

Un petit terrain "D" avec deux buts a été aménagé près du parking et sera mis à disposition de tous, mais les autres terrains verront leur signalisation d'interdiction renforcée.

Nous allons améliorer l'aménagement de la salle des sociétés.

b) GIPE (Groupement intercommunal de la Petite enfance de Gy, Jussy, Meinier et Presinge)

Comme pour le CSR, les comptes - meilleurs que prévu au budget 2012 - seront examinés avec ceux de la Commune, dicit **Alain Corthay**. L'excédent d'environ Fr. 20'000.- sera mis sur un compte de réserve.

Le taux d'occupation prévu pour septembre 2013, selon les inscriptions reçues, atteint presque 100% : 37.4 places sur les 38 disponibles. Pour Meinier, une douzaine de bébés sont en liste d'attente pour l'instant.

c) **Amadeus**

Florio Togni signale simplement que l'organisation du Festival se poursuit.

d) **FITIAP** (Fondation de la Pallanterie)

Aucune information en l'absence de sa représentante, **Isabelle Meier**.

e) **Communes-Ecole**

Pas de réunion, selon **Julia Collis**.

f) **Pompiers**

Quatre interventions ont eu lieu, rapporte **André Favre**, deux fois pour rien suite à des appels de témoins qui craignaient pour les serres d'Elmer, alors qu'il s'agissait juste de l'éclairage qui donnait l'impression qu'il se passait quelque chose.

Les pompiers souhaitent remplacer leur tonne-pompe, qui est le camion-citerne transportant une grande quantité d'eau et permettant de démarrer l'extinction d'un incendie avant que les pompiers ne se connectent aux bornes disponibles sur les lieux.

Le Maire confirme que nous venons de recevoir un courrier sur le sujet.

g) **Fanfare**

Rien à signaler, selon **Le Président**.

7. Divers

a) **Panneaux solaires**

Yannick Dupraz demande où en est sa proposition de présentation du sujet par SIG.

Jean-François Jordan répond qu'il n'a pas encore de nouvelles.

b) **Ancien bar de la salle communale**

Yannick Dupraz conclut sur le fait qu'il a visité le local en question et a remarqué que les sons produits (basses en particulier) sont très audibles à l'extérieur, jusqu'au troisième bâtiment du Centre du village, ce qui risque de poser problème le soir. Par ailleurs, Frédéric Roméri lui a précisé qu'il travaille avec des jeunes pour faire de la musique, il serait donc peut-être cohérent que l'Association des Jeunes de Meinier cohabite avec lui dans ce local, plutôt que de le priver de ce lieu en le transférant à l'AJM.

Alain Corthay précise que nous avons suggéré à Frédéric Roméri dernièrement de contacter les jeunes pour organiser ses activités musicales à la Rampe. Ce local lui est loué depuis plusieurs années, il est donc temps de passer la main en faveur de cette association, ce qu'il a très bien compris lors de leur dernière entrevue. D'autant plus qu'Alain Corthay lui a donné plusieurs pistes pour utiliser d'autres locaux privés pour son activité. Concernant le bruit, les règles seront bien précisées à l'AJM pour respecter le voisinage.

Florio Togni rajoute que l'AJM recherche un local pour avoir une autonomie propre, pas pour faire de la musique avec quelqu'un.

c) **Repas des aînés**

Julia Collis est à la recherche d'un musicien ayant un répertoire convenant à ce genre d'événement. Toutes les propositions sont les bienvenues.

Plus personne ne demandant la parole, **le Président** lève la séance à 22h35.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 11 avril 2013 à 20h15

La Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

Le Président
du Conseil Municipal

.....

Coranda Pierrehumbert

.....

François Mégevand